

— Le *Moniteur Universel* annonce qu'à peine inauguré, le bassin à flot des sables d'Orléans vient d'être détruit de fond en comble. Ses murailles se sont effondrées en plein, tout à coup, et sans que rien annonçât cette catastrophe. La perte matérielle est de 500,000 francs.

— Mgr de Lavignerie, coadjuteur du cardinal, archevêque de Bordeaux, a dû arriver à Paris hier.

Le *Veu national*, de Metz annonce que la sortie hors de l'église des processions de l'octave de la Fête-Dieu vient d'être interdite à Metz par l'autorité.

— Le *Progrès du Var* assure que M. le ministre de la marine a décidé que le chapeau de paille serait adopté pour la tenue d'été de MM. les officiers de la flotte.

— Dans l'ouragan de samedi, à Milan, il y a eu une trentaine de blessés et quelques domages.

— Le docteur Seaton, chef du département sanitaire à Londres, et le docteur Dickson, médecin de l'ambassade anglaise à Constantinople, ont été désignés officiellement pour représenter l'Angleterre à la conférence internationale qui doit se tenir le 1^{er} juillet à Vienne dans le but de discuter les meilleures mesures à opposer à la marche d'une épidémie quelconque et spécialement du choléra asiatique.

— On écrit de Zillebèke le 9 juin, au passage du premier train d'Ypres à Courtrai, s'est produit ici un malheureux accident qui pouvait avoir de plus tristes conséquences.

Le sieur P. Claeys, cultivateur, et sa femme se trouvaient en carriole sur le gravier qui relie la chaussée de Comines au village de Zillebèke. Voyant les barrières ouvertes, il s'engagea sans arrière-pensées par la traversée du chemin de fer. En ce moment la fermière aperçut le train, poussa un cri et le cheval sauta en avant; mais déjà il était trop tard. La locomotive prit la carriole de flanc et la fit voler en éclats: la fermière fut trouvée quinze mètres plus loin, évanouie et grièvement blessée à la tête; Claeys fut également lancé à distance et fortement contusionné à l'épaule et au côté. On courut chercher immédiatement un prêtre. Le fermier Lefevre sauta sur le cheval dételé et resta intact, on ne sait comment. En moins de trois quarts d'heure, il avait amené M. le docteur Poupard. Les blessures ne sont heureusement pas mortelles et tout porte à espérer que cette violente commotion n'aura pas de suites plus fâcheuses. — Le garde barrière était absent. — On le dit en fuite.

— UN CRIME HORRIBLE. — On lit dans l'*Industriel alsacien* d'hier samedi:

Un crime affroyable a été commis la nuit dernière à Mulhouse. Le nommé Joseph Most, âgé de 24 ans, tourneur en fer, se rendait vers minuit chez sa mère. Il grimpa par dessus la porte cochère, prit la précaution d'enfermer les chiens de garde, et par une fenêtre, dont il brisa un carreau, il entra dans la loge où dormaient sa mère, ses deux sœurs, âgées l'une de 20 ans, l'autre de 11 ans, et son frère âgé de 17 ans.

Une scène horrible se passa alors. Most, qui s'était armé d'un poignard, en frappa à coups redoublés sa mère, sa sœur aînée et son frère.

Celui-ci, quoique mortellement blessé, put encore sauter par une fenêtre dans la cour, où il tomba pour ne plus se relever. La plus jeune des sœurs s'échappa par le même chemin avant d'avoir été atteinte par l'assassin. La mère resta étourdie, blessée de six coups de poignard, ainsi que la sœur aînée qui en a reçu trois, dont un paraît très grave.

La plus jeune sœur était allée appeler au secours. Un cocher l'entendit le premier et courut vers la maison où le crime venait de s'accomplir. En route, il rencontra l'assassin qui prenait la fuite et qu'il ne réussit pas à arrêter.

Most avait couru chez lui, où il avait changé de vêtements; puis, poussé comme par une force inconsciente, il était retourné vers la demeure de sa mère, rue du Temple, il rencontra l'agent de police Klavitter, qui lui demanda où il allait et à qui il répondit: « Je vais voir si ma petite sœur est encore en vie. » Il fut aussitôt mis en état d'arrestation, et ce matin il a été confronté avec les victimes.

Il y a six semaines environ, Most vivait encore dans sa famille; mais sa mère avait dû le renvoyer, parce qu'il menait une mauvaise conduite, et qu'il refusait de payer sa part des dépenses du ménage. On a trouvé sur lui 45 thalers et 18 groschen.

L'enquête fera découvrir sans doute les mobiles du crime. Mais la préméditation paraît dès à présent établie, car Most était allé hier à Bâle faire l'acquisition du poignard dont il s'est servi.

— Le *Journal du Loiret* annonce qu'un vol a été commis dans l'église Saint-Paterne mardi dernier. Entre quatre et cinq heures de l'après-midi, un inconnu, vêtu d'un habit ecclésiastique, entra dans l'église; il s'informa auprès d'un employé des heures de l'office, circula, pénétra dans la sacristie. On l'aperçut le lendemain qu'un calice grande valeur avait disparu. Les soupçons se portent sur l'étranger, qu'on n'a pu retrouver encore.

— L'ASSASSINAT DE LA RUE CUNAS. — Au n° 7 de la rue Cunas, est un petit restaurant tenu par les époux Gauthier, ayant avec eux Mlle Barnasson, cœur de Mme Gauthier.

C'est dans cet établissement que les étudiants peu fortunés du quartier viennent prendre leur repas et se livrer aux doux plaisirs du *far niente*, entre les heures que leur laissent libres l'amphithéâtre et l'école de droit.

Avant hier, ce séjour du rire et de la gaieté a été le théâtre d'un horrible assassinat.

Vers midi et demi, un individu ayant toutes les allures d'un envieux, entra dans le restaurant et s'installa au fond de la salle, se faisant servir à déjeuner.

Le comptoir était occupé par Mlle Barnasson; à sa droite se trouvait Mlle Cottard, bonne de l'endroit, et à quelques tables, plusieurs consommateurs achevaient leur repas ou prenaient leur café.

Rien, comme on le voit ne faisait présager la scène sanglante qui allait suivre. Tout-à-coup, l'inconnu se lève, s'avance tranquillement vers Mlle Cottard, et avant qu'on ait pu s'opposer à son mouvement, tire un couteau de sa poche et l'en frappe violemment en pleine poitrine.

La malheureuse atteinte mortellement, s'affaissa sur le carreau et ne tarda pas à expirer.

Aussitôt, l'assassin gagnant la porte, s'enfuit à toutes jambes.

Mais les personnes présentes s'élançant à sa poursuite et réussissant à s'emparer de lui, au moment où il allait disparaître dans une rue latérale.

Conduit immédiatement chez M. Leclerc, commissaire de police, il déclara se nommer Henri Thouviot, âgé de 23 ans, demeurant rue Frochot, 3, et servir comme garçon de magasin chez un chemisier de la Maison-Dorée.

Nous avons vu Thouviot. C'est un grand gaillard à la figure placide, aux traits accentués, mais empreints d'une certaine douceur. Il a la moustache et les cheveux bouclés.

Il ne paraît nullement se repentir du crime qu'il a commis.

Aux questions que lui a posées M. Leclercq, il a répondu d'une voix nette et sans perdre un moment sa présence d'esprit.

— Pourquoi avez-vous frappé Mlle Cottard; aviez-vous un motif d'animosité contre elle?

— Non, monsieur, je l'ai frappé parce que j'avais besoin de tuer quelqu'un, et je me suis dit: autant elle qu'une autre.

— C'était donc une volonté bien arrêtée chez vous de commettre un meurtre?

— Oui, monsieur, il y avait déjà longtemps que j'étais dominé par cette idée, et j'ai voulu la satisfaire.

On voit par ces réponses le mobile du crime commis par Thouviot. Ainsi qu'il le dit lui-même, il était possédé de la monomanie du meurtre.

On l'a confronté avec sa victime; il l'a regardée sans sourciller, et a prononcé ces seuls mots:

— C'est malheureux que ce soit elle qui se soit trouvée devant moi; c'est une belle fille.

En effet, Mlle Cottard était une jolie brune de vingt ans, grande et bien faite, et qui avait eu sa part de tout le monde.

Thouviot a été dirigé hier matin sur le dépôt.

— LES CHUTES DU NIAGARA SONT SURPASSÉES. — La nouvelle a été reçue dimanche dernier, à Plymouth, de la découverte que vient de faire les géologues du gouvernement colonial, MM. Brown et Mawkins, d'une cataracte excédant de beaucoup les profondeurs de celle du Niagara.

La découverte a été faite dans la province de Emerald, Guyane anglaise, dans la partie supérieure de la rivière Potaro, à cent milles de la capitale.

La chute se compose de deux cataractes, dont l'une, perpendiculaire, a 770 pieds d'élévation, et la seconde, 50 pieds seulement.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, hier soir:

Dans la discussion d'aujourd'hui, le gouvernement a tenu à laisser l'Assemblée seule maîtresse de sa procédure et à ne pas faire d'une question d'urgence l'occasion d'une crise ministérielle. Il s'est donc abstenu de prendre part à la discussion, chacun des membres du cabinet conservant, d'ailleurs, la liberté de son vote.

Le Président de la République, le président de l'Assemblée nationale et tous les ministres d'ont, ce soir, au ministère de l'Instruction publique à Paris.

On nous écrit de Paris, ce matin:

La majorité qui a voté l'urgence pour la proposition Périar a été formée par les groupes de la gauche auxquels se sont joints 25 membres du centre droit. Parmi ces derniers on remarque MM. Alocque, Denormandie, Audré (Seine), Gouin, de Goulard, Mathieu Bodet, Louis Pasy, Louis de Ségur, Target. Une vingtaine de membres de ce même groupe, notamment MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, le vicomte d'Haussonville, Lambert de Ste-Croix, se sont abstenus; permettant ainsi à la gauche d'obtenir la majorité.

Trois membres de l'extrême gauche, MM. Louis Blanc, Ed. Quinet et Peyrat, se sont également abstenus.

Seul de tous les ministres, le général de Cissey s'est abstenu. Les autres membres du cabinet ont voté contre l'urgence.

Les députés du groupe de l'appel au peuple ont tous voté contre l'urgence.

Dans le vote par assis et levé sur le renvoi à la commission des trente de la proposition La Rochefoucauld, on a remarqué que tout le centre droit s'était abstenu à la première épreuve déclarée douteuse, et avait voté en masse contre, à la seconde épreuve. Dans ce dernier vote les ministres se sont abstenus ou ont voté contre.

La majorité contre cette proposition a été de cent voix environ.

Avant la séance, plusieurs groupes se sont réunis pour arrêter définitivement leur ligne de conduite.

L'Union républicaine a décidé à l'unanimité moins trois voix qu'elle voterait pour l'urgence.

Le centre droit, de l'attitude duquel dépendait l'issue de la journée, a tenu une longue et orageuse séance; la majorité s'est prononcée contre l'urgence, M. Lambert de Sainte-Croix a lu le contre-projet qu'il a soumis quelques instants plus tard à la chambre, mais la réunion a refusé de s'y associer. L'initiative de M. Lambert Sainte-Croix a donc été purement individuelle.

Le compte-rendu du scrutin porte deux rectifications: MM. Caillaux et le comte d'Harcourt déclarent avoir voté contre l'urgence. M. le baron Decazes, retenu hors de la salle est arrivé trop tard pour voter. Il aurait voté contre l'urgence.

Le bruit courait hier dans les couloirs de l'Assemblée que le duc de la Rochefoucauld avait donné sa démission de l'ambassade de France à Londres.

M. Paul de Cassagnac, ainsi que le gérant et l'imprimeur du *Pays*, ont comparu hier devant le juge d'instruction M. Quenet. Ils ont été interrogés sur le délit d'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres.

Petite bourse du soir 94 80

Dépêches Télégraphiques (Service particulier du Journal de Roubaix).

LE CONSISTOIRE

Rome, 15 juin. — Le consistoire a eu lieu aujourd'hui.

Le Pape, après la cérémonie de la clôture de la bouche des cardinaux Guibert et Simor, a nommé quatre évêques en Italie, un évêque *in partibus infidelium*, Mgr Esszka, évêque de Lips en Hongrie, le révérend Sonsa Entes, évêque de Macso.

Le Saint-Père a nommé aussi, par un bref, quatre évêques *in partibus infidelium*, Mgr Vanbeck, évêque de Breda en Hollande. Ensuite, après la cérémonie de l'ouverture de la bouche des cardinaux, Sa Sainteté leur a remis l'anneau et a assigné à chacun d'eux leurs titres presbytéraux.

La santé du Pape est bonne.

LES PÉLERINS AMÉRICAINS.

Rome, 15 juin, soir. — Les pèlerins sont très enroués de l'accueil qui leur a été fait. Ils ont déclaré qu'ils feront tous leurs efforts pour rendre très fréquents les rapports entre l'Amérique et le Saint-Siège. Ils préparent des cadeaux pour le Pape à l'occasion de l'anniversaire de son avènement.

Rome, 15 juin, soir. — L'*Operatore Romano*, parlant de la fête d'hier, dit que les pèlerins américains ont reçu comme souvenir de leur pèlerinage et servant un usage établi pour les anciens pèlerins, plusieurs petits vases d'huile qui ont servi à la lampe des tombeaux de Saint-Méree et de Saint-Achille.

AUGMENTATION DE 20 % SUR LES TARIFS DES CHEMINS DE FER ALLEMANDS

Berlin, 15 juin. — Un avis du ministère du commerce, en date du 11 juin, porte qu'à partir du 1^{er} août, les tarifs de l'administration des chemins de fer subiront une augmentation de 20 %.

CRISE MINISTÉRIELLE EN DANEMARK.

Copenhague, 15 juin. — Le *Dagbladet* annonce que M. Krieger, ministre des finances, ayant donné sa démission, tout le reste du ministère a suivi son exemple. Le roi n'a pas encore accepté la démission des collègues de M. Krieger.

Copenhague, 15 juin. — La nouvelle de la démission du ministère est officiellement confirmée.

Le roi a fait appeler, aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi, l'ancien ministre Estrup.

LA GUERRE CARLISTE.

Santander, 15 juin. — Les mouvements du maréchal Concha ont été retardés par le mauvais temps.

Quoiqu'il ait toujours beaucoup de maladies, la santé des troupes s'est améliorée après leur rentrée dans la Rioja.

Des nouvelles de Bilbao portent qu'une petite bande carliste est en vue sur la rive gauche de la rivière.

COMMERCE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Havre, 16 juin.

(Dépêche de MM. Schlagenhaufen et Co. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Marché très calme, lourd, mais sans pression.

New-York, 16 juin.

(Dépêche de MM. Schlagenhaufen et Co. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Livraison en baisse de 1/8.

Liverpool, 16 juin.

(Dépêche de MM. Schlagenhaufen et Co. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 8,000 balles. Marché inchangé.

— Avis divers

ANVERS, 16 juin. — Laines: On a vendu aujourd'hui 182 b. laines en suint de la Plata.

LIVERPOOL, 15 juin. — Clôture. — Cotons: Ventes du jour 10,000 balles, dont 2,000 balles pour la spéculation et l'exportation. Marché sans changement. Surate lourd.

On cote: Upland pas en dessous de low middl juin-juillet 8 5/16d.

POSEN, 11 juin. — Laines: Au marché de ce jour il a été apporté environ 28,000 qtx; notre foire s'est ouverte de bonne heure, et vers le soir on avait vendu 15 à 16,000 qtx en majeure partie bonnes laines de seignories; les principaux acheteurs étaient des fabricants de la Silésie, de la Saxe et du Rhin. Le lavage était assez peu satisfaisant et par suite, nonobstant la bonne demande qui régnait et le grand nombre d'étrangers présents à la foire, les prix ont dû reculer de 4 à 6 rth., comparativement aux cours de l'an dernier. Les quantités res-

tées invendues, en général d'un lavage peu satisfaisant, devront se vendre à des cours encore plus bas.

POSEN, 12 juin. — Laines: Les affaires ne se raniment pas et la tendance est lourde. Les vendeurs se montrent très bien disposés à céder, mais les acheteurs se tiennent sur la réserve. Les bonnes laines bien conditionnées sont presque toutes vendues, et par suite, la moitié de l'apport total est hors du marché. La baisse peut être évaluée à 6 rth.

CHARBON. — Le marché français à eu cette semaine une adjudication impatientement attendue. C'était le 6 juin; à l'assistance publique de la Seine, et il s'agissait de 17,500 tonnes.

Trieu-Katsin a soumissionné la gailletterie à 27 fr. gare Châtelineau. Ce prix n'a pas été accepté.

Ferlay (Pas-de-Calais) a été plus heureux avec sa soumission de tout venant à 18 fr. gare Lillers. Viviers Réunis, à Charleroi, avait soumissionné à 17 fr. et 16 fr. 50, mais sur wagons Gilly les prix de transport et les droits d'entrée comblaient et au-delà la différence.

Les soumissionnaires étaient donc peu nombreux, trois en tout, ce qui peut s'interpréter de bien des façons contradictoires; mais ce qu'il convient de conclure, ce nous semble, des résultats de cette adjudication, c'est qu'ils signalent une réaction de prix moins accentuée qu'en Belgique, tandis qu'on s'attendait à la voir plus fort surtout pour les qualités les plus demandées en ce moment, et que la simultanéité de ces deux manifestations concordantes ne peut que confirmer l'opinion que nous avons émise à propos de l'adjudication belge.

On ne parle plus de baisse, et la fermeté des prix est à l'ordre du jour à Lille et dans le Pas-de-Calais, les consommateurs ne cessent pas d'espérer d'être récalcitrants, et si la fermeté a pu s'imposer, on ne se dissimule pas que la moindre hausse sérieuse soulèverait des difficultés plus sérieuses encore.

Les nouvelles d'Angleterre sont mauvaises. Les grèves de ce pays ne se terminent pas aisément. On se demande l'influence que ces événements auront sur notre marché charbonnier.

En Belgique aussi l'adjudication de mercredi dernier signale un essai sérieux de réaction.

Voici, d'après le *Moniteur des Intérêts matériels*, les prix soumissionnés:

Le menu, en moyenne, à 13 fr. 50 à Liège, à 13 fr. 95 à la Louvière, à 14 fr. à Charleroi, et n'a pas été soumissionné à Saint-Ghislain.

Le gailletterie à 15 fr. 85 à Liège, à 17 fr. 25 à Charleroi, non soumissionné à Saint-Ghislain et la Louvière. Enfin, le charbon de forges à 17 fr. 80 à Liège, 18 fr. 86 à Saint-Ghislain, non soumissionné à la Louvière et Charleroi.

Ces prix comparés à ceux de l'adjudication du 22 avril montrent une hausse de 1 fr. à 1 fr. 50 à Liège, et de 50 centimes au maximum à Charleroi. Ils montrent aussi l'écart persistant qui existe (1 fr. 50 à 2 fr.) entre les prix moyens de ces deux centres de production.

Quelles conséquences convient-il d'en tirer? Faut-il prendre ces résultats au pied de la lettre et annoncer *ubi et ubi* une hausse de 1 à 2 fr. sur toutes les qualités? Nous pensons qu'il y aurait à cela, pour le moment du moins, quelque exagération.

FRÈT DES CHARBONS. — Charleroi (par 1,000 kilog.). — Amiens, 7 24. — Péronne, 6 50. — Compiègne, 6 55. — Landreches, 3 60.

Mons (par hect.). — Amiens, 37 c. — Arras, 00 c. — Douai, 16 1/2 c. — Cambrai, 15 c. — Péronne, 29 c. — Saint-Quentin, 22 c. — Compiègne, 31 c. — Soissons, 40 c. — Lille, 42 c. — Béthune, 23 c. — Saint-Omer, 28 c. — Dunkerque, 36 c. — Calais, 33.

Amis (par 1,000 kilog.). — Amiens, 3 00. — Arras, 2 30. — Douai, 1 50. — Cambrai, 1 25. — Péronne, 2 60. — Saint-Quentin, 1 25. — Soissons, 3 50. — Lille, 1 85. — Béthune, 2 00. — Saint-Omer, 2 40. — Dunkerque, 3 15. — Calais, 2 45.

Azis (par hect.). — Arras, 00 c. — Douai, 00 c. — Cambrai, 00 c. — Péronne, 00 c. — Saint-Quentin, 00 c. — Compiègne, 00 c. — Lille, 00 c. — Béthune, 00 c. — Saint-Omer, 00 c. — Dunkerque, 00 c. — Calais, 00 c.

Lens (Pas-de-Calais) (par 1,000 kilog.). — Amiens, 3 50. — Arras, 1 80. — Douai, 0 80. — Cambrai, 1 74. — St-Quentin, 2 20. — Compiègne, 3 19. — Lille, 0 80.

Béthune, 0 80. — St-Omer, 1 20. — Dunkerque, 1 60. — Calais, 1 60. — Chalon-sur-Marne, 00. — Courtrai, 1 65. — Ypres, 00. — Buges, 2 50. — Anvers, 2 75. — Gand, 2 20. — Bruxelles, 3 15.

Namur, 13 juin. — Houblons. — Le houblon a été vendu au prix de fr. 130.

Le sieur Baret, de Paris, atteint d'un asthme depuis plusieurs années, ne pouvait rester couché sans éprouver des suffocations violentes qui menaçaient de l'étouffer; depuis près de trois années, il était réduit à passer la nuit dans un fauteuil. Sur les conseils du professeur Lecomte, il fit usage de *Cigarettes indiennes*, de MM. Grimault et Co; le soulagement fut immédiat: dès ce moment les suffocations cessèrent; il put se coucher, et chaque fois qu'il éprouvait un accès, l'aspiration de quelques bouffées de fumée de cigarettes suffisait pour le calmer. — Dépôt dans les pharmacies. A Roubaix, pharmacie Coille. 6314

Comptoir des Fonds publics

0, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE

A. DE MÉVOLHON

Avances sur Titres

Achat et Vente de Valeurs au comptant

Ordres de Bourse à terme.

Paiement de coupons sans commission.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE à 43,670 TITRES D'ANNUITÉS

réunis par l'Etat pour la subvention du réseau d'Orléans à Châlons (loi du 29 janvier 1870), et dont la transmission a été approuvée PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL EN DATE DU 8 MAI 1874.

Cette subvention divisée en 86 1/2 annuités de 1,117,224 fr. 38 c., payables à raison de 558,612 fr. 19 c. par semestre, a été approuvée avec autorisation ministérielle à une Société civile, dont le siège est à Paris, 2, place de l'Opéra (constituée par acte reçu les 11 et 13 avril 1874 par M^e Durour, notaire à Paris), dans le but unique d'opérer le recouvrement de la somme due par l'Etat et de la répartir entre les porteurs des titres d'annuités, émis en représentation de ladite subvention.

Chaque titre d'annuités nominatif ou au porteur est produit d'un revenu annuel de 25 francs, payables à raison de 12 fr. 50 c. par semestre, les 1^{er} février et 1^{er} août de chaque année, à la Société de Dépôts et de Comptes courants.

Aux termes de l'acte de Société, les coupons seront payés nets d'impôt.

Les titres sont remboursables à 500 francs en 86 1/2 annuités, par voie de tirage au sort semestriel.

Le 1^{er} tirage aura lieu le 15 juillet 1874.

PRIX D'ÉMISSION

435 francs

JOUISSANCE DU 1^{er} FÉVRIER 1874

Payables comme suit:

35 fr. en souscrivant;

100 fr. à la répartition (du 1^{er} au 6 juillet);

100 fr. le 20 août (sous déduction du coupon échu le 1^{er} août);

100 fr. le 20 septembre;

100 fr. le 20 octobre.

La libération par anticipation, lors de la répartition, donnera droit à une bonification de 3 fr. 40 c., ce qui réduit le prix à payer immédiatement à 431 fr. 60 c.

En tenant compte de la jouissance acquise (10 fr. 40 c.), sur le coupon de 12 fr. 50 c. (échéant le 1^{er} août prochain), le prix réel des Titres d'annuités revient à 421 fr. 20 c. et le taux du placement ressort à:

5,93 0/0 NET D'IMPOTS.

Non compris le bénéfice du remboursement au pair.

Comparé à la Rente française 5 0/0 auquel ce placement peut être assimilé, c'est du 5 0/0 au Taux de 81,50.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

les 18, 19 et 20 juin 1874

Au Crédit du Nord, 26, rue du Pays, Roubaix. 6278.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine

licieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:

REVALESCIERE.

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysentéries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, éternuements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castiglione, le duc de Plaisance, Madame la marquise de Bréhan, Lord Steward des Délices pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure n° 365,14.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Révaléschiere m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Révaléschiere m'a rendu la santé.

Cure n° 78,364.

M. et M^{me} Léger, de Maladix de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure n° 68,471.